

BILAN D'ACTIVITÉ 2019



LE MOT DU PRÉSIDENT

Marc HEINIS

Alors que le nombre de requêtes nouvelles est passé de 3 069 en 2017 à 3 661 en 2019, soit une hausse de 19 % en deux ans, la mobilisation des magistrats et agents du tribunal animés d'un grand sens du service public a permis, en liaison permanente avec les barreaux et les administrations, de porter le nombre des jugements au niveau historique de 3 754 décisions.

Ainsi a pu être poursuivie d'abord la baisse du stock qui est passé de 2 108 dossiers fin 2016 à 1 386 dossiers fin 2019 soit moins 34 % en trois ans, le nombre des affaires de plus de deux ans passant de 112 fin 2017 à 19 fin 2019, ensuite la baisse du délai de jugement, réduit de 3 mois 13 jours depuis 2013 et atteignant 4 mois 13 jours fin 2019, soit le délai le plus faible de métropole. Enfin, le projet d'extension du tribunal est en cours de finalisation.

3 661
affaires enregistrées
+ 6,5 %
par rapport à 2018

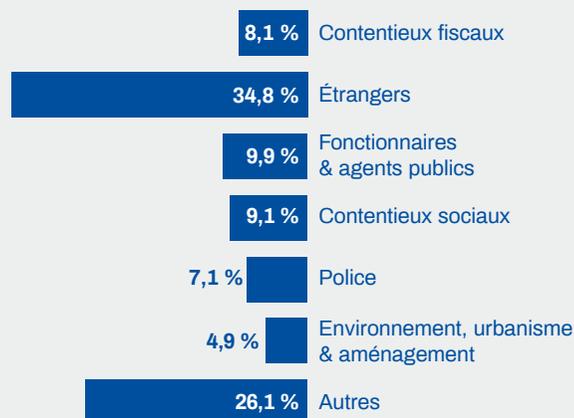
3 754
affaires jugées
+ 2,7 %
par rapport à 2018

Délai prévisible moyen de jugement

4 mois et 13 jours

- 60,8 % entre 2009 et 2019

Répartition des affaires enregistrées en 2019 par type de contentieux



Nombre d'affaires en données nettes

